

**REGLEMENT DE JEU CONCOURS AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS
ET MARKET CENTER KW GRAND CRU
« JOYEUSES FETES »**

ARTICLE 1 :

Les agences REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS ET LE MARKET CENTER KW GRAND CRU organisent un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Joyeuses Fêtes ».

ARTICLE 2 :

Ce jeu est ouvert aux personnes majeures de toute nationalité, à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices, de leurs parents, leurs conjoints et alliés, et d'une façon générale des personnels des sociétés et structures participants à la mise en œuvre de ce jeu, directement ou indirectement.

ARTICLE 3 :

Le jeu est doté du lot suivant :

Le remboursement de la taxe foncière 2022 relative au bien immobilier où le panneau sera posé et ramené à l'agence, ce remboursement sera plafonné à mille euros (1000€) pour le gagnant à l'issue du tirage au sort.

ARTICLE 4 :

Le présent jeu se déroulera de la façon suivante :

A compter du 1^{er} décembre 2022 jusqu'au 11 janvier 2023, les clients ou prospects des agences de REIMS REDOUTE IMMOBILIER et du MARKET CENTER KW GRAND CRU ayant accepté le jeu se verront remettre un panneau publicitaire à apposer sur le bien immobilier. La participation au jeu consistera pour le prospect ou client à ramener dans l'une des 2 agences ou au Market Center KW GRAND CRU ce panneau publicitaire entre le 9 et 11 janvier 2023.

Un listing papier sera établi, répertoriant l'ensemble des panneaux rapportés et auxquels sera attribué un numéro individuel, l'identité du participant ainsi que son adresse et ses coordonnées. Aucun listing informatique ne sera établi.

Un tirage au sort sera effectué au sein du Market Center prévue le 12 janvier 2023 parmi les numéros de panneaux rapporté.

ARTICLE 5 :

Le gagnant sera informé par le Market Center KW GRAND CRU par mail / par téléphone et le lot sera remis par chèque bancaire.

ARTICLE 6 :

Le lot offert ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte de la part du gagnant, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 7 :

La simple participation au jeu implique la cession à titre gratuit des droits d'utilisation et de diffusion du nom, de la voix et de l'image à des fins publicitaires pour les AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET KW GRAND CRU concernant la personne ayant gagné le prix.

ARTICLE 8 :

Les AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET LE MARKET CENTER se réservent le droit de mettre fin à ce jeu ou de différer la date du tirage au sort si des circonstances de force majeure l'exigeaient, sans être tenue pour responsable.

ARTICLE 9 :

Le simple fait de participer au jeu implique l'acceptation complète du règlement et de l'arbitrage en dernier recours des AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET KW GRAND CRU, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

ARTICLE 10 :

Le règlement complet du jeu est déposé auprès du Market center KW GRAND CRU, 37 Avenue Hoche, 51100 Reims ainsi que dans les agences REDOUTE IMMOBILIER 6 place Aristide Briand 51100 Reims et 217 avenue de Laon 51100 Reims.